

# Philosophie et citoyenneté : cours ou pensée unique ?

## Opinion

**Axel De Backer**

Professeur de religion catholique, membre du Collectif des enseignants de l'enseignement officiel (CEREO).

■ Le cours de philosophie et citoyenneté (CPC) devrait passer d'une à deux heures dans l'enseignement officiel, sans doute lors de la prochaine législature. Quel avenir pour l'heure restante de religion dans l'horaire ?

L'enseignement en Belgique francophone est confronté à des formes de violence multiples qui manifestent la grande difficulté à relier les élèves au sens commun. C'est le cas dans toutes les sociétés multiculturelles et "multi-convictionnelles" qui posent les droits humains comme principe axial. En Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), le législateur a choisi d'organiser l'enseignement des valeurs partagées en instituant le cours de philosophie et citoyenneté (CPC). Les autres pays du Benelux aussi ont introduit dans le cursus scolaire un cours de citoyenneté pour enseigner aux élèves les conceptions kantienne du civisme (l'impératif moral catégorique et l'esprit critique), mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Prenons l'exemple néerlandais. Malgré la loi de 2006 qui oblige les élèves à suivre un en-

seignement sur la citoyenneté, ceux-là savent beaucoup moins clairement pour qui ils voteront que les petits Russes, Mexicains ou Suédois, selon une étude récente menée par six chercheurs de l'Université d'Amsterdam. Les élèves néerlandais avouent ne pas savoir que penser de l'implication personnelle, de l'engagement, de la connaissance et du respect des droits civiques (selon le "Standaard" du 10/06/2018).

### Un modèle qui craque

Dans une réflexion sur les concepts de loi naturelle et des droits de l'homme, le professeur de philosophie politique Pierre Manent explique comment la philosophie des droits de l'homme postule une variabilité du jugement sur les mœurs selon qu'ils soient d'"ici" ou d'"ailleurs". En effet, quand l'individu est souverain, on ne peut rien dire sur son articulation, ou son manque d'articulation avec la culture, la société et la politique. Quand la vie politique et sociale est sous-

tendue par des droits positifs qui proscrivent la pensée chrétienne séculaire sur la "loi naturelle", *"l'intelligence chargée d'éclairer le monde humain dédaigne d'entrer dans la question de l'action, de se faire science pratique ou du moins de faire sa place à la science pratique"* (Pierre Manent, "La Loi naturelle et les droits de l'homme", Chaire Etienne Gilson, PUF, Paris, 2018, p.26). Paralysée, l'action politique devient affaire de gestionnaires chargés de conformer sa gestion au modèle théorique libéral. Or avec l'afflux de migrants, avec l'incivisme et la détresse humaine qui se déploient dans nos rues, ce modèle craque. L'Union européenne pourrait bien y laisser sa peau.

### Elitisme et populisme, pires injures

Un autre point dans la philosophie des droits de l'homme joue contre l'enseignement: l'égalitarisme. Face à une population scolaire des plus hétéroclites, "élitisme" semble être devenu une injure en FWB, et "populisme" l'injure suprême. Alors quoi? Ni pour le peuple quand il regimbe, ni pour l'élite quand elle dépasse; il n'est pas étonnant que notre enseignement ne brille pas dans les rapports Pisa.

Selon le modèle théorique libéral, chacun est libre de croire ce qu'il veut mais les religieux ne doivent pas faire de vagues. Certes, le gouvernement actuel en FWB semble renoncer à aligner ses positions sur celles du Centre d'action laïque. Quand fin avril, le ministre-Président Rudy Demotte (PS) a convié les représentants de tous les cultes à Auschwitz, il a sincère-

ment entendu leurs doléances, mais cela fait belle lurette que les sensibilités religieuses sont exclues du processus législatif. Et si l'on en juge d'après les programmes du CPC, il reste évident que les "avancées sociétales" sur les questions épineuses de la dépenalisation de l'avortement (un simple acte médical qui ne souffre aucune objection de conscience), de l'euthanasie étendue à des mineurs en cas de "souffrance psychique incurable" ou des revendications LGBT feront partie du "package" à soumettre à l'"esprit critique" des élèves.

### Une réduction du choix des élèves

Depuis le mois de janvier, un groupe de travail du Parlement de la FWB, réunissant les partis politiques démocratiques, planche sur le CPC qui a été introduit en deux ans dans l'enseignement officiel fondamental et moyen. Le récent rapport qu'il a rendu public annonce que ce cours passera d'une à deux heures, sans doute lors de la prochaine législature. La question se pose de l'avenir de l'heure restante de religion dans la grille horaire obligatoire dans l'enseignement officiel.

Sa suppression signifierait une réduction du choix des élèves, donc une entorse au principe libéral. Plus fondamentalement, ce principe sortirait conforté en excluant de l'enseignement officiel une source potentielle de dissonance. Il s'agit bien d'une dissonance car les cours de religion donnent tant bien que mal une parole et un témoignage qui, pour les élèves, sont des sources d'engagement

pratique en vue du bien commun (ou de la citoyenneté).

Le CPC veut réduire le fossé entre la raison pratique ("Comment retrouver le sens social et civique?") et la raison théorique ("Quels modèles idéaux nos pédagogues tirent sur la comète?") L'accueil plutôt froid que les élèves lui ont réservé en région bruxelloise (dans les bonnes et les mauvaises écoles) semble indiquer que la voie n'est pas la bonne, car si on peut reconnaître une vertu à nos "adolescents impossibles", c'est bien la reconnaissance de la fausse monnaie.

### Protéger la concurrence

Ce n'est un secret pour personne que l'on constate une anomie grandissante et une baisse de niveau dans l'enseignement officiel. Il reste aux parents responsables le choix relatif de l'enseignement catholique, mais celui-là aussi est dans le collimateur. Si le réseau unique reste le fantasme du Cal, la perte de qualité propre du réseau

catholique, passé au crible kafkaïen de la toute-puissante administration communautaire, pourrait bien conduire à la réduction de la concurrence et de l'émulation entre les réseaux.

Il y a pourtant quelques lueurs d'espoir. Le PS et le MR sont en fait divisés, ce qui est un signe de bonne santé. Ainsi le PS souhaite demander une étude "*sur la place des cours convictionnels dans le cursus scolaire*"; espérons pour le coup que cette étude soit "*neutre*".

Il est par ailleurs question de réintroduire l'apprentissage du "*fait religieux*" dans le CPC car d'aucuns jugent cette dimension trop absente dans le cours actuel. La question est de savoir comment et par qui ce "*fait religieux*" sera enseigné. Le gène démocratique n'existe pas, seule existe la liberté. Il ne faudrait pas que, dans un monde où les conditions de son émergence fondent comme neige au soleil, notre enseignement lui fasse davantage obstruction.